[redacted] DLP 20-03-95000475

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

Bulletin n° 3 du 14 mars 1995

GRANDES CULTURES

Traiter les charançons de la tige dans les parcelles de colza.

La septoriose est stoppée sur blé.

Colza

Les colzas sont à des stades très hétérogènes suivant les régions : entrenoeuds visibles à boutons accolés, tige 10 à 15 cm.

Charançon de la tige

D'importantes captures ont été enregistrées en fin de semaine dernière sur toute la région.

Captures enregistrées - Silly-en-Saulnois (57) : 1 fin février, Port-sur-Seille (54) : 1 le 12 mars, Limey (54) : 2 le 12 mars, Méligny-le-Petit (55) : 160 le 11 mars, Demange-aux-Eaux (55) : 16 le 12 mars, Chardogne (55) : 50 le 11 mars.

Surveiller attentivement vos cuvettes. Traiter 8 à 10 jours après les premières captures, soit dès cette semaine dans la plupart des régions de Lorraine.

Méligèthes

Les premiers méligèthes ont été capturés dans le sud meusien.

Le traitement visant le charançon agira sur les méligèthes.

Céréales

Les blés et orges les plus en avance dépassent maintenant le stade épi 1 cm. Les températures froides de ces dernières semaines ont freiné leur développement, ainsi que celui des maladies.

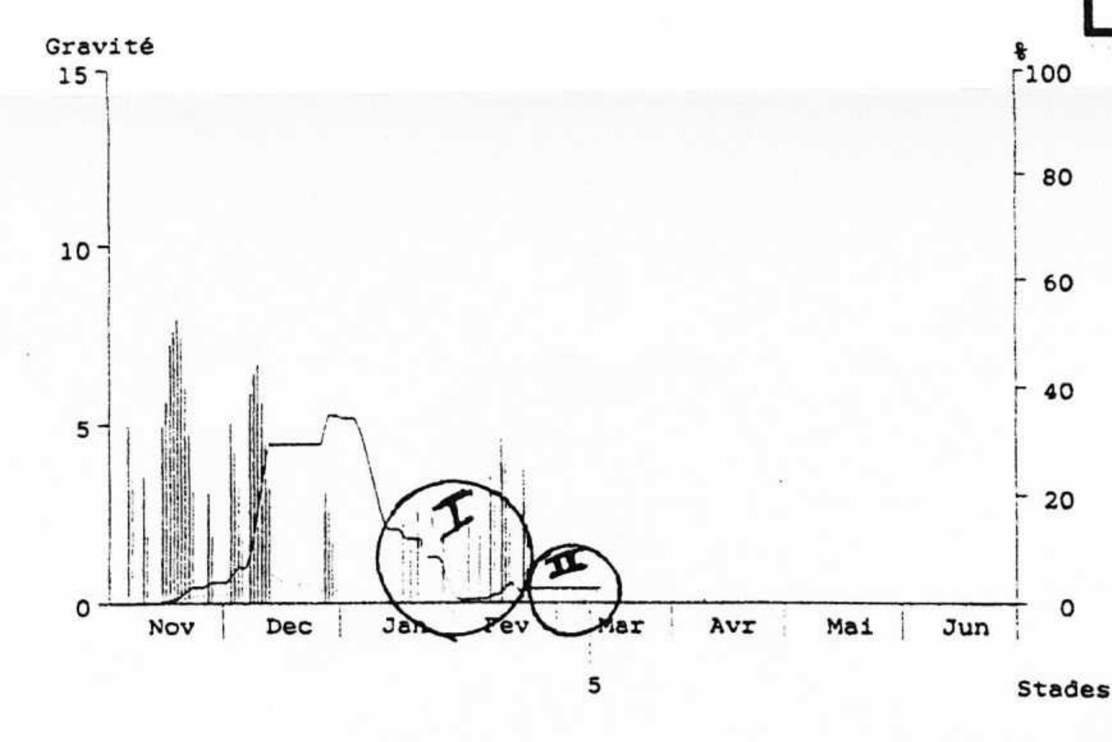
Pour effectuer un raccourcisseur de type C5 sur blé, les températures nocturnes sont souvent trop basses et il est souhaitable d'attendre un léger réchauffement.

Spécial Présept

(voir graphique)

Courant février, les contaminations de septoriose ont été fréquentes (I), mais d'une intensité limitée. Depuis le 20 février, elles ont cessé (II), les températures étant trop froides et depuis 8 jours, trop sèches. Cette situation défavorable à la septoriose va retarder d'autant son développement. Pour repartir, elle aura besoin d'humidité et de températures plus élevées.

Contamination et indice de risque de la septoriose



P4

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51

SPV

350 F

ABONNEMENT ANNUEL